



Les Consommateurs des AMAP en Lorraine

Etude du profil des consommateurs des AMAP et de la charte

Projet Professionnel 2012/2013

Marlène BERGES
Annie CHAN
Cloé FRICAN
Arthur MASSON
Romain MINEBOIS
Elisabeth RADENAC



Tuteur : Monsieur Michel MARIE

Sommaire

Introduction

I- Notre projet Professionnel

- 1. Les Amapiens en Lorraine..... p.2
- 2. La charte des AMAP..... p.2

II- Démarche

- 1. Travail préliminaire..... p.3
 - mise à jour du fichier des AMAP..... p.3
 - géolocalisation..... p.4
 - historique des AMAP en Lorraine..... p.4
- 2. Questionnaires..... p.5
 - rencontre avec Loramap..... p.5
 - contact avec les AMAP..... p.5
 - retour des questionnaires..... p.6

III- Analyse de l'enquête

- 1. Bilan des réponses à notre enquête..... p.6
- 2. Profil du consommateur..... p.7
- 3. Relations consommateurs – AMAP..... p.7
- 4. Comité..... p.10

IV- Charte et Loramap

- 1. Charte..... p.13
- 2. Loramap..... p.17

Conclusion

Remerciements

Bibliographie

Annexes

Introduction

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est une association de consommateurs réunis avec un ou plusieurs producteurs locaux afin d'acheter sous forme de « paniers » les produits de la région. On appelle ceci un circuit court dans le sens où il n'existe pas d'intermédiaire entre le consommateur et le producteur.

Notre projet a pour objectifs les suivants :

- Réactualiser le fichier regroupant l'ensemble des AMAP de Lorraine afin d'améliorer la visibilité des AMAP pour les consommateurs et Loramap.
- Réaliser une enquête sur les Consomm'acteurs.
- Elaborer un questionnaire à l'attention du Consomm'acteur et un questionnaire à l'attention du Comité (sachant que celui du comité est plus orienté sur la charte).
- Prendre contact avec les AMAP par mail ou téléphone afin de demander leur participation
- Participer à notre échelle au projet de réécriture de la charte des AMAP.

La collaboration avec Loramap :

Loramap est une association Lorraine constituée de producteurs et représentants d'AMAP, qui a pour but d'animer le réseau des AMAP dans la région de Lorraine.

Pour créer ce réseau, elle cherche à fédérer les AMAP pour pouvoir leur proposer de l'aide.

Elle peut jouer un rôle d'interlocuteur avec le conseil régional et auprès d'autres institutions.

LORAMAP a déjà accompagné plusieurs nouvelles AMAP de Lorraine dans leurs créations, c'est pourquoi ce réseau permet de partager et de mutualiser les expériences vécues.

I- Notre projet professionnel

1. Les Amapiens en Lorraine

Être adhérent en AMAP, c'est dans un premier temps contribuer à l'agriculture paysanne en leur permettant un revenu fixe tous les mois. Participer à la vie en société en créant des liens d'entraide et de partage. C'est aussi respecter les saisons, manger des produits frais et sains de nos régions. On peut visiter les exploitations agricoles et donc observer la provenance des produits qui se retrouvent dans notre assiette. Et ça de nos jours, cela touche tous les Français ! Que ce soit légume, fruit, fromage, viande, farine, pain, jus, bière, œufs, huiles,... vous en trouverez en AMAP.

En 2013, la Lorraine compte presque une cinquantaine d'AMAP qui regroupent chacune une soixantaine d'Amapiens en moyenne. Et ceci n'est qu'un début...

L'AMAP est un lieu de partage pas seulement avec les producteurs mais aussi entre adhérents. Même si certains ne font que passer rapidement prendre leur panier, d'autres sont là pour échanger, discuter : c'est un lieu de rencontre. L'AMAP crée au sein de son association des événements entre adhérents et producteurs : pique-nique, Amapéro, découverte d'une exploitation.

C'est un lieu d'entraide : en effet certaines AMAP ont créé un fond de soutien (cotisation chaque année) afin d'aider certes le producteur mais aussi des Amapiens qui rencontrent des difficultés financières (la caisse commune sert à payer les paniers). Il existe des systèmes de covoiturages entre adhérents voire même des échanges de paniers entre eux.

L'AMAP est un lieu de vie, elle permet de réinstaurer un dialogue premièrement avec l'agriculture française et deuxièmement avec les gens. L'AMAP apporte du dynamisme, qui redonne de l'activité et tout simplement de la vie dans des petits villages parfois isolés.

2. La charte des AMAP

La première AMAP a vu le jour en 2001 en Provence près de Toulon par un couple d'agriculteur, après un voyage aux Etats-Unis. Elle s'est ensuite exportée dans la région, puis à l'échelle du pays.

La même année, l'Alliance Provence est créée afin de coordonner l'installation et le développement de nouvelles AMAP.

En 2003, la charte des AMAP est rédigée et Alliance Provence dépose le nom d'AMAP.

Les 18 principes fondateurs des AMAP

1. La référence à la charte de l'agriculture paysanne pour chaque producteur
2. Une production de dimension humaine adaptée aux types de culture et d'élevage
3. Une production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal : développement d'une biodiversité, fertilité des sols, production sans engrais chimiques de synthèse ni pesticides, gestion économique de l'eau ...
4. Une bonne qualité des produits : gustative, sanitaire, environnementale
5. L'appui à l'agriculture paysanne locale
6. La solidarité et des liens actifs avec tous les acteurs locaux œuvrant pour le maintien de l'agriculture durable et d'un commerce solidaire
7. Le respect des normes sociales par rapport aux employés de l'exploitation, y compris le personnel temporaire
8. La recherche de la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles
9. L'accompagnement du producteur à l'autonomie, c'est-à-dire la capacité à être maître de ses choix
10. La proximité du producteur et des consommateurs : elle est indispensable pour assurer le lien direct entre eux et pour favoriser le circuit le plus court entre producteur et consommateurs
11. Une AMAP par producteur et par groupe local de consommateurs
12. La formalisation et le respect des contrats à chaque saison entre consommateurs et producteurs
13. Aucun intermédiaire entre producteur et consommateurs, pas de produits achetés et revendus par le producteur sans accord des consommateurs
14. La définition à chaque saison d'un prix équitable entre producteur et consommateurs
15. Une information fréquente du consommateur sur les produits
16. La solidarité des consommateurs avec le producteur dans les aléas de la production
17. Une participation active des consommateurs à l'AMAP favorisée notamment par la responsabilisation du maximum d'adhérents
18. Une sensibilisation des adhérents de l'AMAP aux particularités de l'agriculture paysanne

En 2013, on comprend bien que la charte n'est plus d'actualité ! Les AMAP ont évolué et fonctionnent depuis une dizaine d'années de manière indépendante. Chaque AMAP a élaboré ses propres principes de fonctionnement. Nous pouvons voir que différents points sont à revoir par exemple le fait qu'il n'y ait qu'un seul producteur : aujourd'hui presque la majorité des AMAP de Lorraine collabore avec différents producteurs afin d'avoir plus de produits (point 11 de la charte).

C'est pourquoi Alliance Provence et MIRAMAP (mouvement inter-régional des AMAP) ont lancé cette année la réécriture de la charte. Chaque AMAP est appelée à participer à ce projet afin de toucher au plus près de ce qu'une AMAP signifie, exige et doit répondre.

II- Démarche

1. Travail préliminaire

Le but de notre projet professionnel étant de mieux connaître les AMAP en Lorraine, nous avons cherché à rassembler tous types d'informations les concernant.

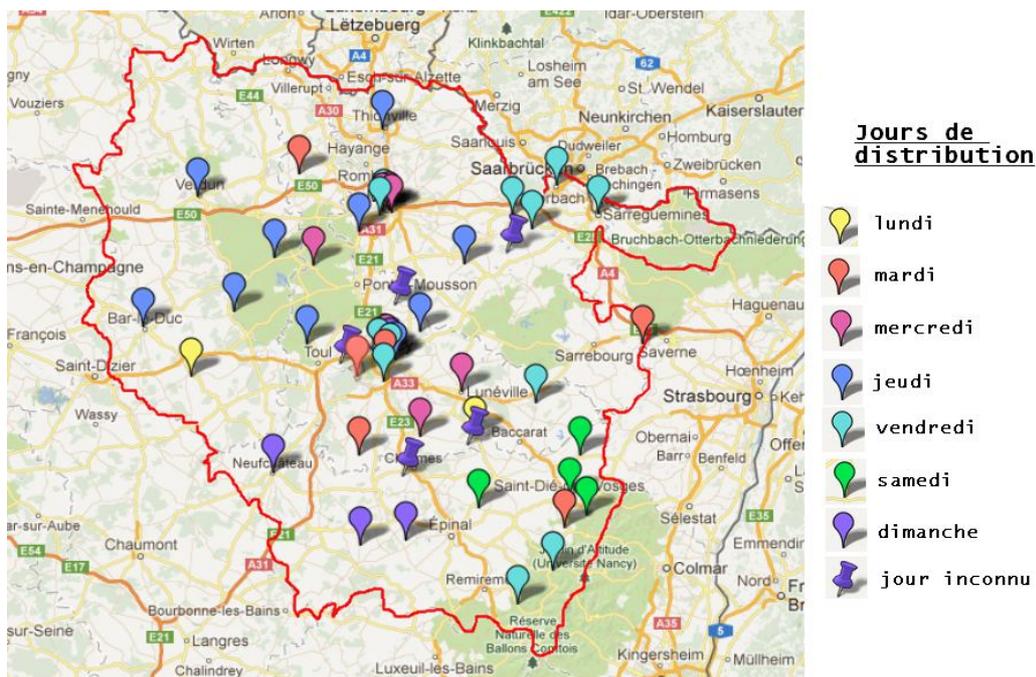
Pour cela, nous avons mis à jour le fichier déjà existant des AMAP de Lorraine en ajoutant ou corrigeant certaines informations comme les produits que l'on peut trouver dans l'AMAP, le nom des producteurs, le jour et le lieu de distribution ou encore un moyen de les contacter (adresse mail ou téléphone quand nous étions autorisés à mettre). Cf fichier en Annexe.

Nous avons donc recensé 50 AMAP, en enlevant les AMAP ayant fermé (les blés d'or), et en tenant compte des éventuelles fusions (entre Valotte et Prunelle). Nous avons aussi tenté de répertorier toutes les nouvelles AMAP :

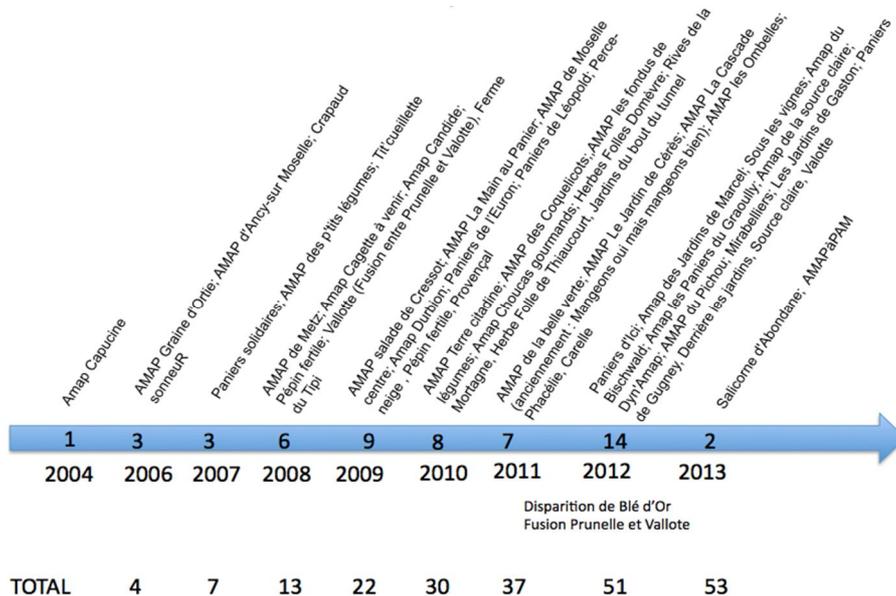
- Une dans la Meuse : La Cascade
- 8 en Meurthe-et-Moselle : Paniers du Graouilly, Source Claire, Dyn'Amap, AMAPàPAM, les Paniers de Gugney, les Jardins de Gaston, le Pichou, les Mirabelliers
- 3 en Moselle : Paniers d'Ici, le Bischwald, Salicorne d'abondance.

Nous avons dans un premier temps cherché les informations sur internet avec l'annuaire des AMAP de MIARAMAP et d'autres sites (comme www.avenir.bio.fr) puis en consultant tous les sites des AMAP. Nous avons éventuellement complété ou corrigé ces informations en prenant contact avec les responsables des différents AMAP par mail ou téléphone.

Pour une meilleure visibilité, nous avons réalisé une carte sur google map permettant de localiser les AMAP sur la région de Lorraine en utilisant un code couleur permettant de définir les différents jours de distribution.



A partir des informations que nous avons obtenues de chaque AMAP, nous avons pu établir une frise chronologique retraçant l'évolution des AMAP en Lorraine. Nous pouvons constater une importante augmentation du nombre d'AMAP ces 3 dernières années.



Historiquement, les premières AMAP de Lorraine se sont réunies le 15 novembre 2009 à Sion. Un peu plus de 50 personnes ont participé à cette journée, 43 étaient présentes lors du premier tour de table, pour finir à une petite trentaine à la fin de la journée.

14 AMAP étaient représentées: AMAP de Capucine, AMAP de la ferme du Tipi, AMAP de la Vallotte, AMAP de Prunelle, AMAP de Thiaucourt, AMAP des paniers de l'Euron, AMAP des paniers de Léopold, AMAP des Petits légumes, AMAP du Crapaud sonneur, AMAP du Durbion, AMAP du Pépin fertile, AMAP Paniers solidaires, AMAP Provençal, AMAP Tit'cueillette.

5 producteurs étaient présents : Guillaume Boitel (AMAP de Thiaucourt), Matthieu Bordage (AMAP de Capucine), Pascal Chenot (AMAP du Crapaud sonneur, AMAP du Pépin fertile, AMAP Provençal), François Xavier Houillon (AMAP du Crapaud sonneur, AMAP du Pépin fertile, AMAP Provençal), Christelle Matte (AMAP Provençal) ; 3 futurs producteurs et 3 personnes extérieures (Terre de Liens, Nef, Corus).

Les discussions se sont déroulées alternativement sous forme d'ateliers. Cette première rencontre devait faire émerger les envies communes à partir desquelles allait se construire le réseau des AMAP de Lorraine.

En 2011, les AMAP se sont réunies au conseil régional de Meurthe-et-Moselle pour fêter les 10 ans des AMAP et initier la formation de Loramap.

2. Questionnaires

Afin de mieux connaître les consommateurs en AMAP en Lorraine, nous avons créé deux questionnaires : un pour les Amapiens, distribués à raison d'un par foyer, et un pour le comité gérant l'AMAP, qui devait être rempli dans chaque AMAP participant à notre enquête.

Ces derniers ont été élaborés en collaboration avec Loramap, le réseau des AMAP de Lorraine. Ce partenariat nous a permis d'avoir d'avantage de crédibilité. Parallèlement, notre projet leur a permis de communiquer sur leur organisation, de mieux se faire connaître et de cibler les attentes des AMAP.

Rencontre avec Loramap

La collaboration avec Loramap nous a permis de fixer nos objectifs et de mieux réfléchir sur comment aborder les AMAP et leur Amapiens. Nous avons rencontré le responsable consommateur, Mr Faucheur et le responsable producteurs Mr Houillon en début d'année à l'ENSAIA. Nous nous sommes mis d'accord sur la manière de procéder dans notre enquête et les points à aborder sur la charte. Nous avons commencé à élaborer un calendrier afin de planifier notre travail. Nous leur avons fait parvenir nos questionnaires, Loramap les a lus, a rectifié certains points et enfin approuvé les questionnaires. Nous avons alors fait parvenir ceux-ci aux différentes AMAP, qui ont répondu favorablement à notre enquête, soit par courrier, soit par mail.

Contact des AMAP

Après avoir contacté par mail et téléphone les AMAP du fichier actualisé, 43 d'AMAP ont accepté de participer à notre étude sur les 50 existantes en Lorraine et les 47 contactées.

Nous avons donc envoyé aux gérants des AMAP participantes nos questionnaires, par papier ou par mail selon leurs préférences, lorsqu'elles étaient trop éloignées de l'ENSAIA pour que nous puissions aller directement à une distribution.

Nous avons aussi visité certaines AMAP comme Valotte, Phacélie, ou encore l'AMAP des Herbes Folles de Thiaucourt. Cela nous a permis de mieux connaître le comité et le mode de distribution des produits, de discuter avec les organisateurs et les producteurs, et d'être plus proches des consommateurs que nous avons interrogés. Dans ces AMAP, nous sommes venus directement avec nos questionnaires en version papier, que nous avons fait remplir aux consommateurs intéressés directement lors de la distribution, avant ou après la confection de leur panier.

Retour des questionnaires

Lors de ces interventions, nous avons récupéré davantage de questionnaires que lorsque nous les avons envoyé par courrier, ce qui montre que les consommateurs préfèrent la proximité, et le fait que nous leurs expliquions directement notre démarche a pu aussi contribuer à attirer leur intérêt.

En tout, 47 questionnaires complétés nous sont parvenus par courrier, 27 par mail et 73 ont été récoltés directement sur place, lors de distributions.

De plus, certains consommateurs nous ont retourné les questionnaires trop tard, ou les ont oubliés, ce qui explique le faible nombre total de retours (147).

Les informations recueillies pour le profil des consommateurs portent sur leur âge, leur situation familiale, leur budget, leurs motivations et la place que tient la consommation d'aliments obtenus en AMAP dans leur consommation quotidienne. Ces différentes informations ont été renseignées par tous les consommateurs ayant répondu aux questionnaires, ce qui nous a donné un échantillon suffisant pour faire des statistiques quant au profil du consommateur Lorrain en AMAP.

Nous pouvons voir en annexe un exemplaire de chaque questionnaire.

III - Analyse de l'enquête

1. Bilan des réponses à notre enquête

Bilan sur les AMAP ayant répondu :

Rives de la Mortagne	1 mail
Paniers d'ici	1 mail
Ancy sur Moselle	1 mail
La Belle Verte	1 mail
Le Pépin Fertile	1 mail
Graine d'ortie	4 mail
Sous les Vignes	6 questionnaires papier
Tit'Cueillette	6 questionnaires papier
Provençal	7 mail
Capucine	9 mail
Salade de Cressot	13 questionnaires papier
Phacélie	21 questionnaires papier
Les Coquelicots	22 questionnaires papier
La Vallotte	24 questionnaires (dont 1 mail)
L'Herbe Folle	30 questionnaires (dont 1 mail)
15 AMAP	147 questionnaires

Le nombre d'AMAP ayant répondu est insuffisant pour avoir une idée précise du profil de l'Amapien en Lorraine. En effet, il est ressorti au cours de notre étude qu'il est difficile d'entrer en contact avec les adhérents de ces associations. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer :

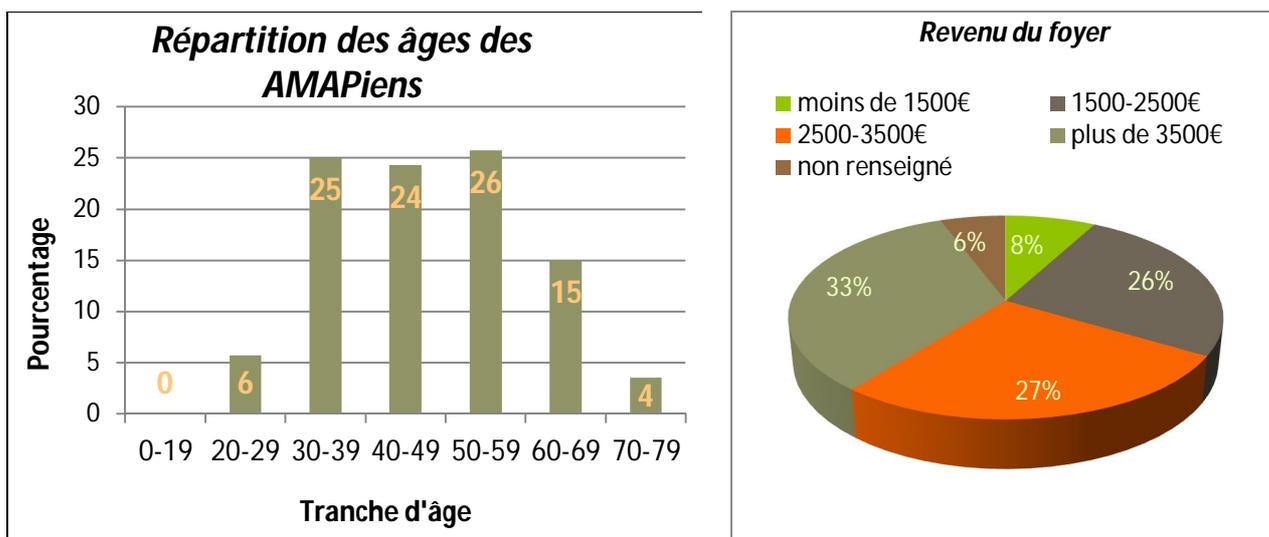
- Pour de nombreuses AMAP, la saison de remise des paniers n'avait pas encore démarré, d'où l'impossibilité de remettre en main propre les questionnaires papier aux adhérents lors des distributions.
- Difficulté pour rentrer en contact avec le comité de certaines AMAP pour diffuser les questionnaires à ses membres.
- Des AMAP déjà contactées pour des travaux semblables ont refusé de participer.
- La longueur et certaines questions du formulaire ont peut-être découragé certains adhérents.
- Les meilleurs résultats ont été obtenus lors de nos interventions lors des distributions de panier (ex : Herbe Folle, Phacélie, La Vallotte). Il aurait fallu intervenir plus souvent de la sorte, le problème était de faire coïncider les horaires de distribution avec notre emploi du temps

2. Profil du consommateur

Toutefois, les questionnaires analysés ont fait ressortir des réponses largement communes chez les personnes interrogées, ce qui nous a permis de dresser une ébauche du portrait de l'amapien Lorrain.

Une répartition normale des âges et des salaires relativement élevés :

Comme le montre le graphique ci-dessous, la répartition des âges des Amapiens suit une loi Gaussienne avec 75% des personnes interrogées comprises entre 30 et 70 ans. Il s'agit donc principalement de personnes entrées dans la vie active ce qui est corrélé au deuxième graphique où l'on peut constater que seul 8% des personnes interrogées touchent moins de 1500€ par mois.

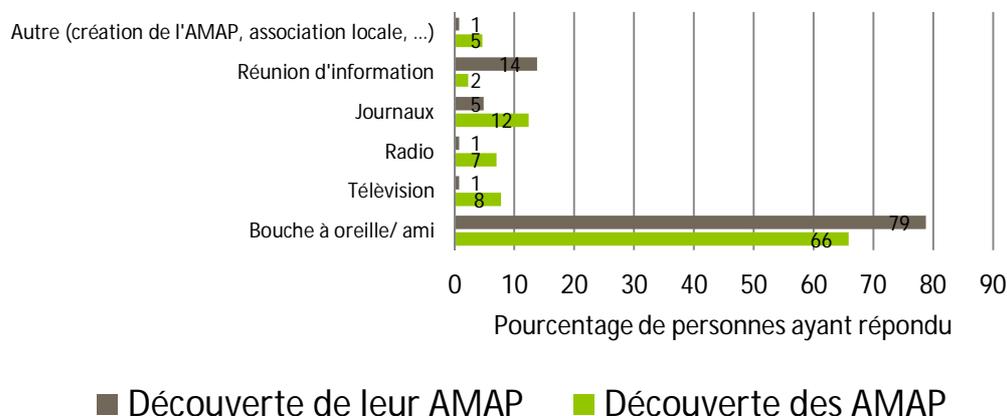


3. Relations consommateurs – AMAP

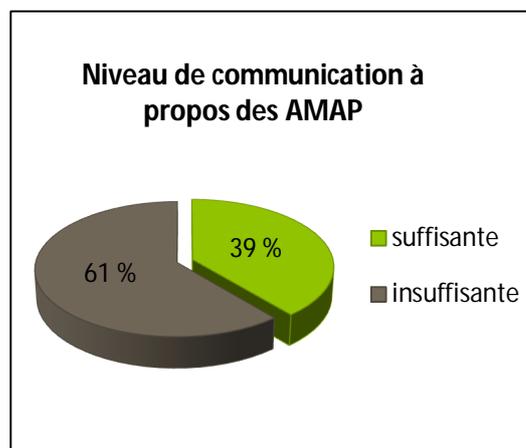
Une communication de proximité qui valorise une production locale :

La plupart des Amapiens ont découvert le concept des AMAP tout comme l'AMAP à laquelle ils adhèrent via leur réseau de connaissance : un collègue de travail, un voisin ou un ami sont des exemples de vecteurs du bouche à oreille autour du sujet.

La communication autour des AMAP



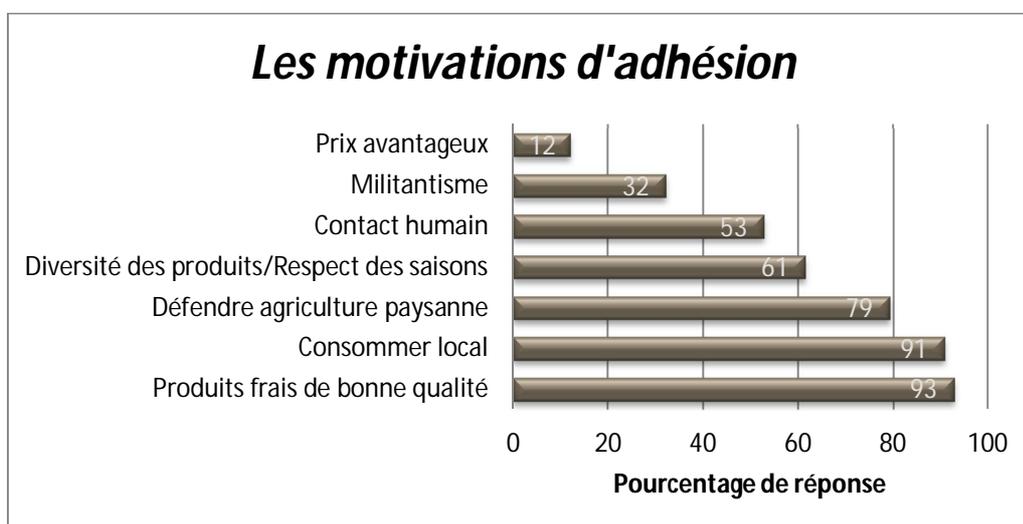
En effet, il apparaît que le niveau de communication reste faible aujourd'hui (61% des personnes interrogées l'affirment). Toutefois ce type d'association est de plus en plus valorisé par la presse et autres médias car elle s'inscrit dans un contexte de développement durable à la fois sur le plan économique (garantie d'un revenu pour l'agriculteur), social (formation d'un réseau entre Amapiens et producteurs) et environnemental (agriculture raisonnée voire avec certification BIO) . De plus, chaque AMAP possède en général un site web sur lequel il est possible d'accéder à des informations diverses (principe de l'association, prix du panier, horaire de distribution, ...) Pour cela, 39% des personnes interrogées répondent que l'on trouve facilement les informations.



La plupart des consommateurs interrogés connaissent les AMAP depuis environ cinq ans et y adhère depuis trois ans.

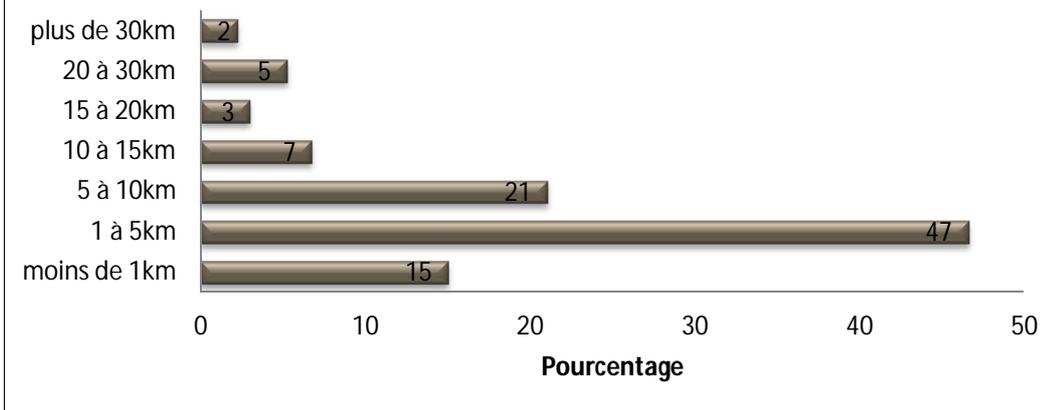
Des Amapiens soucieux de la qualité et proximité de la production :

Consommer local et des produits de qualité ressortent comme les deux arguments principaux (avec tous deux plus de 90% des réponses) d'adhésion à une AMAP. En effet, cela leur permet d'avoir un regard direct sur les méthodes de production (par échange avec le producteur, bénévolat...) et donc sur la qualité du produit. De plus, ils tendent à réduire leurs achats auprès de la grande distribution (bien que le prix ne soit pas forcément plus avantageux mais plutôt « raisonnable », cf. partie 4). La défense de l'agriculture paysanne découle quant à elle de la consommation de produits locaux. Seul 53% des personnes interrogées pensent que l'AMAP permet de tisser des liens sociaux : nous avons pu constater que certains Amapiens viennent aux distributions uniquement pour récupérer leur panier.



On retrouve cet intérêt de proximité lorsqu'on s'intéresse à la distance qui sépare le foyer d'habitation au lieu de distribution des paniers. On constate que 83% des personnes interrogées parcourent moins de 10km pour chercher leur panier. De plus, pour les plus grands trajets, il s'avère souvent que le lieu de distribution est sur le trajet du travail, les Amapiens pratiquent le covoiturage ou encore s'arrangent entre eux pour aller à une remise de panier sur deux par exemple.

Distance du foyer au lieu de distribution



Des Amapiens qui exploitent l'ensemble des circuits de distribution :

La majorité des Amapiens considèrent le prix de leur panier comme raisonnable. Comme nous l'avons vu précédemment, la qualité prévaut. C'est pourquoi, même si le prix est comparable voire plus élevé qu'en grande surface, ils n'hésitent pas à consommer en AMAP. Cependant, se pose parfois le problème du rapport « quantité/prix » du panier, d'où les 3% de réponses de type « trop cher ».

Bon marché	10%
Raisonné	85%
Trop cher	3%

Les légumes sont le produit phare du système AMAP : on y retrouve presque toujours un maraîcher. On constate qu'ils sont présents à 91% dans les AMAP interrogées et représentent plus de $\frac{3}{4}$ de la consommation des Amapiens par rapport à leurs achats en grandes surfaces.

	Pourcentage d'AMAP présentant ce panier	Proportion d'achat en AMAP par rapport à la grande distribution
Légumes	91%	76%
Fruits	42%	56%
Pain	42%	55%
Produits laitiers	26%	67%
Viande	45%	64%
Œufs	42%	89%

Autres circuits	60%
-----------------	-----

Toutefois, les produits auxquels ils ont accès dépendent des saisons (fruits, légumes, ...) et des producteurs (maraîcher, arboriculteur, éleveur, ...) qui font partis de l'association. Afin de compléter leur panier, 60% des interrogés ont répondu qu'ils fréquentaient d'autres formes de circuits courts (vente à la ferme, marché, coopératives biologiques, marchés paysan, commandes collectives, etc.) pour des produits variés : huiles essentielles, bière, vin, miel par exemple.

Des AMAP « vivantes » :

La communication entre Amapiens et avec le producteur rythme la vie de l'AMAP. Principalement lors des remises de panier, les échanges peuvent se faire plus concrets lors de travaux de bénévoles (plantation, installation de serre, entretien/taille des arbres, désherbage...) et des visites du lieu de production. Seulement on peut constater qu'une part encore faible y participent.

Ont échangé avec le producteur	86%	
Ont fait du bénévolat	36%	
Ont visité	1 fois	40%
	2 fois	13%
	3 fois	1%
	Plus de 3 fois	13%
Ont participé à des animations	54%	

Les limites du système en AMAP:

Adhérer à une AMAP, c'est aussi s'adapter à la production imposée et accepter le risque qu'elle soit faible selon les récoltes et les saisons. En hiver, le producteur est dans l'incapacité de fournir une production suffisante, il ne s'agit donc pas d'une alternative annuelle. Il se pose donc parfois le problème du rapport quantité/prix des paniers proposés: ceci peut être du à des anomalies de production liées à des intempéries, des ravageurs, mauvaise gestion de la culture, etc. C'est pourquoi il ressort de nos questionnaires, à propos des conflits, que les Amapiens sont souvent confrontés à des débats « houleux » lors des assemblées générales de leur AMAP ou encore que 3% d'entre eux évaluent leur panier comme trop cher.

On peut entre autre poser l'hypothèse que cette instabilité dans la quantité fournie soit responsable de l'absence de renouvellement pour certains Amapiens de leur contrat, d'une année à l'autre.

Se pose également le problème de la contrainte temporelle: il ressort du tableau précédent qu'une minorité des Amapiens participent aux travaux de bénévolat ou animations de l'AMAP. En effet un actif aura beaucoup plus de mal à participer le soir aux réunions et distributions qu'une personne retraitée. Bien sûr, tout est relatif mais dans le sondage montre que la plupart des adhérents avouent ne pas participer suffisamment au maintien de l'AMAP, faute de manque de temps.

Enfin, quelques rares Amapiens soulignent le manque de communication au sein de leur association: même si la grande majorité des AMAP utilisent un réseau informatique ou des fiches informatives remises à chaque distribution, d'autres se basent uniquement sur une communication orale d'où un manque d'information.

4. Comité

Cette partie reprend l'essentiel qui ressort du questionnaire comité

Notre première question reposait sur la définition de l'agriculture paysanne selon le comité. Voici ce qui en ressort : l'agriculture paysanne se définit comme étant respectueuse de l'environnement, mais aussi de l'homme en fournissant des produits de qualité dans le respect des saisons. C'est également une agriculture à l'échelle humaine qui permet de valoriser le travail de petits producteurs locaux dans un esprit de solidarité. Cela leur permet de bénéficier de conditions de vie décentes et une certaine autonomie face au marché.

La création des AMAP et son statut juridique

Les AMAP sont créées pour éviter les grands systèmes de distribution et soutenir l'agriculture paysanne. Nous avons l'exemple d'une AMAP, Capucine, qui à l'automne 2004 a été fondée par un agriculteur en difficulté. En lisant un article sur les AMAP dans la revue « Nature et Progrès », la formule le séduit et il lui semble qu'elle pourrait peut-être sauver son exploitation. Il réunit un petit groupe de personnes à qui il présente le principe des AMAP. Enthousiasmé par l'idée, ce petit groupe s'est mobilisé très vite pour donner naissance à l'association qui aujourd'hui regroupe 60 Amapiens.

Le statut juridique des AMAP est l'association conformément aux lois sur les associations de 1901 (Une association loi de 1901 doit remplir plusieurs conditions : Être composée d'au moins deux personnes ; Doit avoir un autre but que de partager des bénéfices. De plus, l'activité de l'association ne doit pas

enrichir directement ou indirectement l'un de ses membres) et 1908 (autorisation des associations en Moselle)

Le comité et la vie de l'AMAP

Le comité d'AMAP est en général composé d'au moins 5 membres, pouvant aller jusqu'à 10. Son renouvellement se fait en général tous les ans ou tous les deux ans, parfois même, le bureau reste identique jusqu'au départ d'un des Amapiens. En général, le changement de bureau se fait lors de l'assemblée générale annuelle ou lors d'assemblées générales extraordinaires.

La plupart des personnes que l'on trouve au comité d'AMAP sont des personnes désireuses de s'investir dans la vie de l'AMAP d'une part pour pérenniser ce système de distribution et d'autre part pour valoriser l'AMAP, la développer et mettre en avant les principes des AMAP.

En dehors du bureau, les Amapiens doivent, de leur côté, également s'investir dans la vie de l'AMAP : certains aident aux distributions, organisent des Amapéros, aident aux travaux agricoles si besoin est. Mais cette règle générale n'est pas toujours appliquée. Dans certaines AMAP, ce sont plutôt les membres « historiques » de l'AMAP qui restent investis.

Les relations entre le comité et les autorités (mairie, collectivité, MJC, associations, foyers ruraux...) sont jugées à 60% satisfaisantes, et à 40% insuffisantes. Certaines AMAP déplorent que leur commune ne les aide pas plus, comme par exemple : trouver un local permettant la distribution des paniers. Des conflits sont très rarement observés au sein d'une AMAP ou avec l'extérieur (problème de stationnement avec le voisinage).

L'équilibre du budget de l'association se fait grâce au peu de dépenses que les AMAP font. Elles ne reçoivent en général aucune subventions mais instaurent parfois une cotisation de la part des membres ou encore une caisse de solidarité utilisée pour aider à payer des investissements faits par un producteur ou encore un producteur est en difficulté.

Présentation des AMAP de Lorraine

On a à peu près trois tailles d'AMAP,

- celles d'une trentaine de personnes qui préfèrent rester conviviales et « familiales »
- celles d'environ 60 – 70 Amapiens
- et enfin, celles d'une centaine de personnes qui parfois regroupent plusieurs producteurs.

Les produits que l'on trouve majoritairement en AMAP sont les produits maraîchers, particulièrement les légumes (89%). Beaucoup d'AMAP (53%) distribuent de la viande qui est une denrée très appréciée des consommateurs car la traçabilité du produit est assurée par le circuit court. On trouve veau, bœuf, porc, volailles, lapin, agneau. Trois AMAP font exclusivement de la viande (AMAP de la Ferme du Tipi, AMAP Perce-neige, AMAP Capucine)

Mais on trouve aussi des fruits, des œufs, des produits laitiers (fromages, crème, beurre, yaourts...), voire même parfois des produits issus du commerce équitable ou d'artisans du monde. Cela montre une ouverture des Amapiens à d'autres produits inconnus ou tout simplement non cultivés dans la région comme le café, le chocolat... Bien que ce ne soit pas une agriculture locale, les Amapiens y voient là un soutien à l'agriculture paysanne de pays le plus souvent en voie de développement.

Les paniers proposés par les AMAP varient beaucoup. On peut trouver des grands ou petits paniers de légumes suivant la situation familiale, pour la viande les paniers peuvent aussi être variables et le plus souvent sont distribués moins régulièrement (toutes les deux semaines ou tous les mois).

Les prix varient peu ; quelques AMAP ont augmenté le prix de leur panier mais la variation reste souvent minimale au contraire des supermarchés qui dépendent des prix pratiqués sur le marché.

Pour un panier de légumes d'environ 5 kg, le prix varie de 10 à 15€ selon les AMAP, pour la volaille les prix sont entre 15 et 19€.

Les produits que l'on rencontre aujourd'hui en AMAP sont pour la plupart issus de l'agriculture biologique (c'est-à-dire suivant un cahier des charges bien précis), les autres étant issus d'une agriculture tout de même très raisonnée.

Beaucoup de producteurs sont également en cours de conversion vers une agriculture biologique. Cela nous a fait nous demander si les consommateurs en AMAP préféreraient trouver plus, voire exclusivement des produits bio ; question que nous avons posé dans le questionnaire Amapiens.

La charte et l'AMAP :

Chaque AMAP en plus de la charte possède quelques points de règlements intérieurs comme un engagement à l'année de la part de chaque Amapien.

Parfois, la participation à une caisse solidarité est demandée pour pouvoir aider, si besoin est, un agriculteur en difficulté, voire parfois un Amapien.

De la part de chaque Amapien, on peut attendre une aide à la distribution et parfois une participation bénévole à la ferme.

Le nombre de producteurs par AMAP varie de 1 à 5, rarement plus. Mais cela pose donc un certain souci de respect de la charte puisque le point 11 de la charte stipule qu'il doit y avoir un producteur par AMAP.

La charte des AMAP est en règle générale connue par de tous les membres du comité.

75 % l'utilisent mais ne l'appliquent pas en entier car elles trouvent certains points obsolètes ou ne sont pas d'accord avec certaines idées.

Aujourd'hui le point le plus discuté étant celui d'un producteur par AMAP que nous avons évoqué plus haut.

Nous avons donc abordé quelques points de la charte pour connaître l'avis des AMAP sur certains principes.

Point 1 : « La référence à la charte de l'agriculture paysanne pour chaque producteur. »

Les AMAP ne trouvent pas fondamental d'adhérer à la charte de l'agriculture paysanne mais préfèrent se baser sur les principes simples qui définissent le maintien de l'agriculture paysanne.

Point 2 : « Une production de dimension humaine adaptée aux types de culture et d'élevage ».

Ce point est important car il entend d'une part, qu'à un producteur correspond un revenu. D'autre part, ce point montre que les pratiques agricoles et un terrain à échelle humaine vont dans le sens de l'agro écologie (démarche qui vise à associer le développement agricole et la protection de l'environnement. Ses objectifs sont de faire évoluer l'agriculture à orientation quantitative vers une agriculture à orientation qualitative)

Point 4 : « une bonne qualité des produits : gustative, sanitaire, environnementale ».

Le choix des produits est défini par les Amapiens qui donnent leur avis sur ce qu'ils aimeraient trouver dans l'AMAP. La discussion est ensuite entamée avec le producteur pour savoir si cela est faisable ou non.

Point 7 : « Le respect des normes sociales par rapport aux employés de l'exploitation y compris le personnel temporaire ».

L'AMAP porte attention au côté humain et social des producteurs et des employés d'une exploitation mais en général, elle fait confiance aux producteurs pour respecter les normes sociales.

Point 11 : « Une AMAP par producteur et par groupe local de consommateurs »

Très peu d'AMAP sont d'accord avec ce principe. En effet il est rarement observé et semble même dépassé. Cela leur est compliqué de créer plusieurs AMAP pour bénéficier de plusieurs produits alors qu'il suffit de faire plusieurs contrats pour les différents produits au sein d'une même AMAP.

Cela permet aussi de grouper les distributions et d'avoir une plus grande diversité de produits pour satisfaire les Amapiens et en séduire d'éventuels nouveaux.

Point 13 : « Aucun intermédiaire entre producteur et consommateurs, pas de produits achetés et revendus par le producteur sans accord des consommateurs ».

Ce principe semble être plutôt bien accepté par les AMAP. Certains Amapiens donnent leur accord dès le début pour éventuellement bénéficier de produits achetés en prônant la confiance dans les producteurs, d'autres préfèrent toujours discuter et vérifier que les produits viennent bien de l'exploitation de l'agriculteur.

Mais ce principe est apprécié lorsque par exemple le producteur vient à manquer d'un produit et qu'il en achète pour compléter les paniers ou encore quand c'est pour soutenir momentanément un autre paysan.

IV- Charte et Loramap

1. Charte

Une vision simple et catégorique de ce qu'est l'agriculture paysanne :

La plupart des Amapiens ont une définition simple de l'agriculture paysanne, qui représente pour eux une agriculture locale, dans le respect de la terre, du produit et des hommes et qui est à l'opposé de l'industrie chimique. D'autres idées représentatives (pyramide ci-dessous) de l'agriculture paysanne viennent compléter cette définition générale des Amapiens.

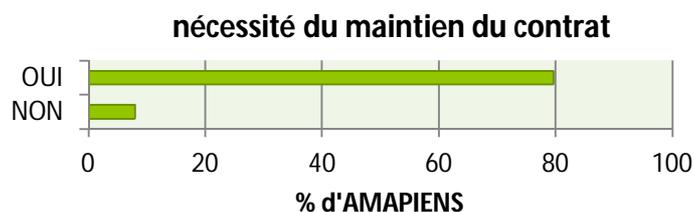
L'agriculture paysanne pour les Amapiens, c'est :



Les Amapiens et les producteurs liés par un contrat davantage moral, basé sur la confiance et la solidarité !

Solidarité et soutien du producteur sont les principes mêmes d'une AMAP, il est nécessaire d'avoir un échange gagnant-gagnant entre les deux parties engagées dans le contrat, ainsi malgré la contrainte du panier hebdomadaire, les Amapiens restent fidèles aux règles fixées pour garantir un revenu au producteur et maintenir la pérennité du contrat. Certains Amapiens évoquent davantage la motivation du panier que la contrainte de ce dernier.

En effet, l'enquête montre que 80% des Amapiens estiment important de posséder un contrat hebdomadaire. Les Amapiens y trouvent une régularité et y voit une manière de soutenir le producteur. Ainsi, seul 10% des Amapiens estiment que les paniers hebdomadaires sont contraignants. Les raisons évoquées sont celles des déplacements dûs au travail de ceux-ci.



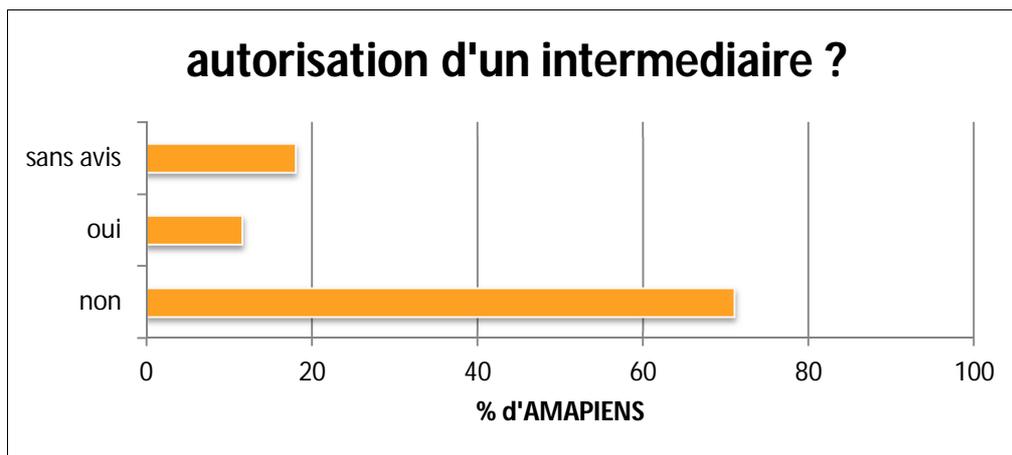
Une relation de confiance à construire et à conserver à travers un échange direct.

- l'intermédiaire supplémentaire n'est pas envisageable

La relation amapiens-producteur est basée sur la confiance car c'est un échange direct où l'évocation d'un éventuel intermédiaire entre le producteur et l'amapien est impossible, voir mal venu. 70 % des Amapiens affirment que l'absence d'intermédiaire est à maintenir sans concession au sein de l'AMAP. La transparence du producteur sur cette question de revente d'une production appartenant à un tiers est primordiale pour l'Amapien.

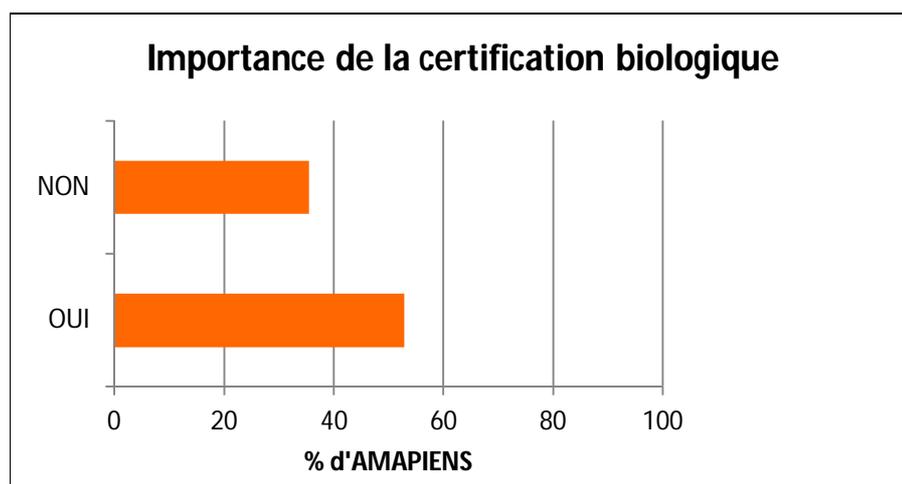
Certains estiment que l'ajout d'un intermédiaire supplémentaire aura un impact sur le prix avantageux du panier.

Seulement 15% pourraient accepter un éventuel intermédiaire à condition que le producteur soit transparent sur la question.



- Le local prime avant la certification AB

Un exemple qui illustre cette relation de confiance concerne la certification biologique des produits qui n'est pas exigée par 40% des amapiens. En effet, ils estiment qu'une production locale et la transparence du producteur sur ses techniques de production suffisent à les rassurer sur la qualité de ses produits.



En conclusion, concernant la remise en cause des principes de base de fonctionnement des AMAP (contrat et ajout d'intermédiaires), on remarque que les Amapiens sont très conservateurs, ils sont dans la démarche de soutien aux producteurs et le respect du principe d'une AMAP : producteur directement liée aux consommateurs. En effet, c'est ce pourquoi ils sont devenus Amapiens.

Relations Amapiens et producteurs basées autour de la distribution.

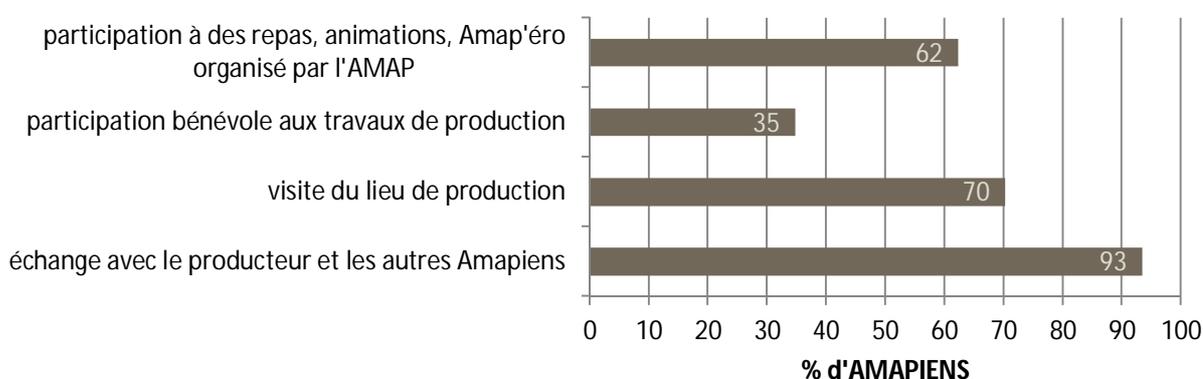
La plupart des rencontres entre Amapiens et producteurs se déroulent sur le lieu de distribution. En effet, les Amap'éros et autres évènements organisés par l'AMAP ne font pas exception à la règle. Le lieu de distribution anime donc la vie de l'AMAP.

La visite du lieu de production est uniquement annuelle. Par ailleurs, c'est un rendez-vous qui ne rassemble pas l'ensemble des Amapiens, sans doute dû à un manque de temps de leur part.

En effet, 93% des amapiens entretiennent des échanges simples avec le producteur et entre Amapiens.. Par ailleurs, 62% des amapiens participent aux évènements festifs organisés par l'AMAP (amapéro et visite du lieu de production). Cependant seul 35 % des Amapiens participent bénévolement aux travaux agricoles.

Ainsi, les activités hors distribution ont du succès mis à part la participation aux travaux agricoles.

RELATIONS AMAPIENS-PRODUCTEURS



Ce manque de temps s'illustre par le faible nombre d'Amapiens réellement investis dans la vie de l'AMAP et de son organisation. En effet, seul le comité se trouve réellement impliqué et engagé.

Ainsi, il en ressort très souvent par les membres du comité que gérer une AMAP est très chronophage. Cependant le bénévolat fait partie du contrat lorsqu'on s'engage dans une AMAP, ainsi la plupart des Amapiens participent bénévolement à la mise en place des distributions par un système de roulement. Mais cela n'est pas systématique.

Globalement, les Amapiens sont satisfaits de leur AMAP.

Une satisfaction au sein des AMAP qui s'illustre par l'absence quasi-totale de conflits. En effet, 5% des amapiens évoquent davantage des discussions animées lors des assemblés générales que de réels conflits.

Par ailleurs, on peut expliquer ce bon déroulement d'une part par un manque d'implication des Amapiens évoqué précédemment et d'autre part par la présence d'une bonne communication au sein de l'AMAP

Une très bonne communication au sein de l'AMAP est souvent évoquée lorsque les amapiens sont interrogés, 95% des amapiens sont d'accord. En effet, les contacts et les échanges ne sont pas nombreux mais souvent très efficaces au travers de mails et de bulletins accompagnant les paniers. Cela est souvent suffisant pour maintenir une bonne communication entre Amapiens et producteurs. Seulement, 5% estiment qu'une amélioration pourrait être faite.

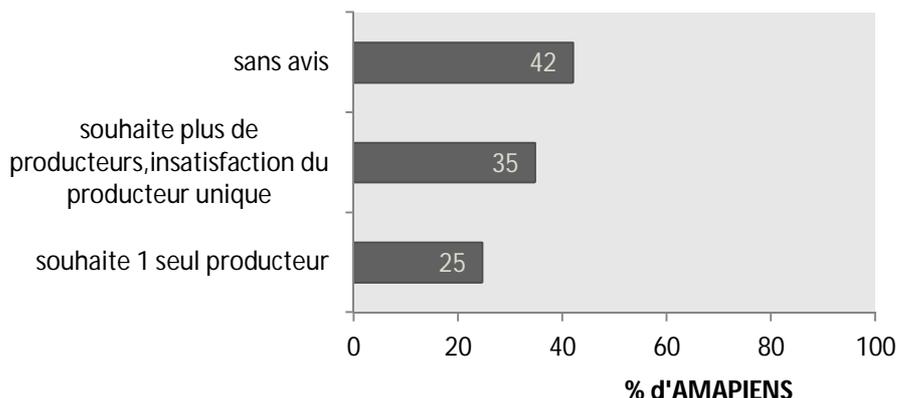
La seule insatisfaction relevée par les amapiens concernent le manque de diversités des produits proposées. Cela s'explique par un principe de l'AMAP qui associe un unique producteur à un groupe d'Amapiens. Or cette règle est pour 50% des Amapiens inutile et trop restrictive. Ils estiment notamment qu'un producteur ne suffit pas à produire une vraie diversité de produits recherchés. En effet, un maraicher peut difficilement produire en parallèle de la viande alors que certains Amapiens souhaiteraient avoir par exemple un panier plus complet de viande et de légumes.

Par ailleurs, le souhait d'obtenir une diversité plus importante de produits pousse certains Amapiens à multiplier des contrats avec plusieurs AMAP voire à obliger certaines AMAP de fonctionner avec

plusieurs producteurs différents (un maraîcher, un producteur de viande...). C'est d'ailleurs le cas de plusieurs (nombre) AMAP en Lorraine et les Amapiens qui en font partie en sont très satisfaits.

Cependant, on est forcé de nuancer cette idée car l'autre moitié des Amapiens semblent satisfaits de n'avoir qu'un producteur. En effet, ils souhaitent garder un lien direct avec le producteur craignant de perdre ce lien privilégié d'appartenir à une AMAP impersonnelle, qui s'agrandit et donc perd de son principe fondamentale : le soutien au producteur.

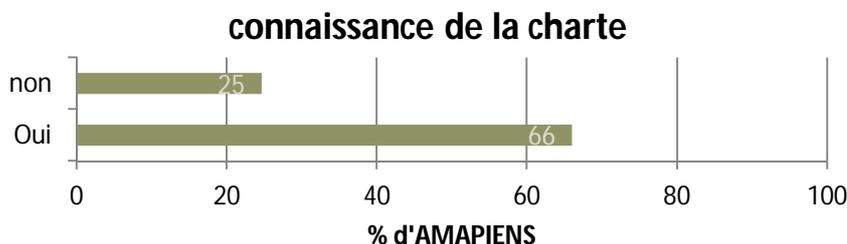
combien de producteurs / groupe d'amapiens?



Une situation actuelle qui remet en cause un des 18 points de la charte qui est d'ailleurs en réécriture. Ainsi, on observe un décalage entre la charte et le réel fonctionnement des AMAP, basée sur les attentes et demandes du consommateur.

Au-delà des paniers hebdomadaires, les amapiens semblent peu concernés et informés quant aux structures régionales et nationales qui existent en parallèle à leur AMAP.

Ce désintérêt s'illustre tout d'abord par la méconnaissance de la charte par 25% des Amapiens, ce qui représente un nombre non négligeable d'Amapiens qui ignorent les principes fondamentaux sur lesquels se basent une AMAP. Un résultat plutôt surprenant mais qui montre qu'il existe un faible nombre d'Amapien davantage consommateurs que consomm'acteurs.



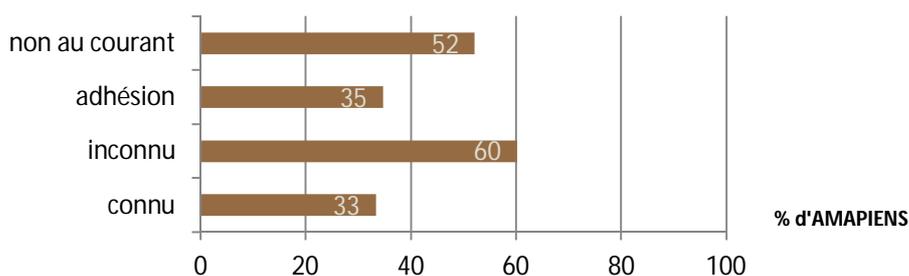
Par ailleurs, près de 60% ignorent l'existence d'une structure régionale telle que Loramap. Cela s'explique par la vision simpliste des Amapiens concernant leur association. En effet, on ressent l'envie de la part des Amapiens de rester une petite structure et de ne pas s'associer forcément à un plus grand réseau. Sans doute, par crainte de perdre une indépendance de fonctionnement, de choix et de décisions. Ainsi, les Amapiens ne cherchent pas forcément à connaître et à appartenir à un réseau d'AMAP.

2. Loramap

Même s'ils ont répondu à la plupart des questions, peu d'Amapiens connaissent Loramap, ou s'intéressent à l'adhésion de leur AMAP à cette organisation. Cela peut montrer qu'une communication plus importante doit être faite à l'attention des consommateurs pour permettre le développement de Loramap dans le réseau Lorrain et pour les convaincre de son utilité.

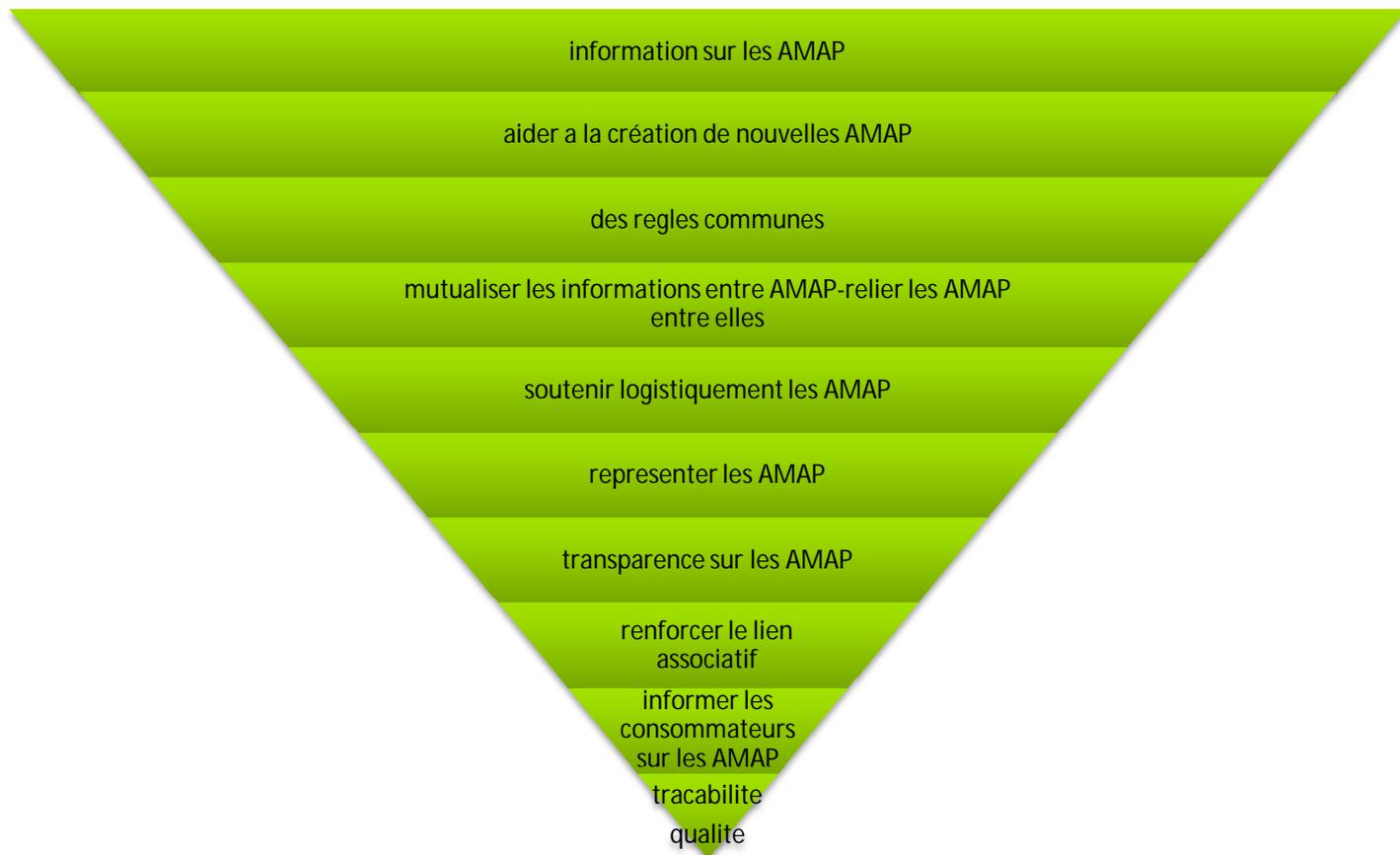
Mais cet intérêt relatif des consommateurs pour Loramap peut être expliqué par le désir de ceux-ci de rester dans la petite organisation locale. Faire partie d'un réseau régional comme Loramap pourrait leur faire craindre de passer dans un système de consommation globalisé, trop réglementé. Ce système ne véhiculerait plus les valeurs des AMAP

Connaissance LORAMAP et adhésion



Par contre, les Amapiens ne semblent pas catégoriques sur la question, ils admettent pour 60% d'entre eux l'utilité d'adhésion à un réseau. Ils évoquent par ailleurs de nombreuses attentes.

Les attentes concernant LORAMAP



Conclusion

En Lorraine, on a pu constater au travers de ce projet que, depuis ces dernières années, de plus en plus d'AMAP se sont créées. Ceci a permis la construction d'un réseau Lorrain d'Amap dénommé Loramap. On compte actuellement près de 50 AMAP en Lorraine.

La collaboration avec Loramap et de 14 AMAP nous ont permis de dresser un profil du consommateurs Lorrain en AMAP basé sur les 147 retours de questionnaires.

Quel portrait du consommateur Lorrain peut-on dresser ?

Il s'agit d'une personne dans la vie active avec un revenu mensuel du foyer globalement élevé situé entre 2500€ et 3500€. Ceci explique qu'il soit d'un âge compris entre 30 et 60 ans et que pour lui, le prix du panier en AMAP s'avère raisonnable. Il y adhère le plus souvent pour les produits de grande consommation que sont les fruits et légumes.

Il est devenu Amapien souvent grâce du bouche à oreille et à son réseau de connaissance.

Ses principales motivations sont :

- Consommer local et produits frais de bonne qualité.

- Il habite à moins de 10km du lieu de distribution.

- Un prix du panier raisonnable

- Entretenir une relation basée sur la confiance avec le producteur.

- Participer souvent aux événements organisés par mon AMAP

Pour conclure sur la charte : nous avons pu constater que les consommateurs et les comités interrogés sont en désaccord avec les différents principes de la charte. En effet celle-ci n'est effectivement plus du tout d'actualité. La réécriture, entreprise cette année, a donc la dure tâche de redéfinir exactement les AMAP d'aujourd'hui.

Suite à ce travail, que ce soit sur le profil du consommateur ou la charte, nous rencontrons plusieurs AMAP accompagnés de Loramap afin de leur présenter nos observations, nos analyses et nos conclusions. Espérant que notre projet donnera aux comités une meilleure compréhension sur les attentes de leurs consommateurs, une vision globale de ce que font les autres AMAP en Lorraine. Notre projet pourra aussi informer Loramap sur la demande exponentielle d'AMAP en Lorraine en corrélation avec un nombre impressionnant de création d'AMAP ces cinq dernières années. De plus, notre analyse sur les principes de la charte des AMAP pourra être un point de réflexion sur le projet de réécriture.

Remerciements

Nous tenons à remercier dans un premier temps Monsieur Marie pour l'aide et les conseils concernant les missions évoquées dans ce rapport, qu'il nous a apporté lors des différents suivis.

Dans un deuxième temps, nous souhaitons remercier Loramap pour leur collaboration, et le partage de leur expérience sur les AMAP.

Enfin, nous tenons à remercier tout particulièrement les AMAP, qui nous ont accueilli pour la distribution de nos questionnaires, ainsi que l'ensemble des AMAP participantes.

Paniers d'ici, Ancy sur Moselle, La Belle Verte, Le Pépin Fertile, Graine d'ortie, Tit'Cueillette, Provençal, Capucine, Salade de Cressot, Phacélie, Les Coquelicots, La Vallotte, L'Herbe Folle, Sous les Vignes, Des rives de la Mortagne.

Bibliographie

Livres :

AMAP histoire et expériences *Annie Weidknet(2011)*

AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) replaçons l'alimentation au coeur de nos sociétés *Maud David-Leroy, Stéphane Girou, préface de Jean-Pierre Coffe(2009)*

Les AMAP un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ? *Claire Lamine, avec la collaboration de Nathalie Perrot(2008)*

Sites :

<http://www.reseau-amap.org/amap-lorraine.htm>

<http://miramap.org>(le mouvement inter-régional des AMAP)

Annexes

- Questionnaire Amapien (4 pages)
- Questionnaire comité (4 pages)



Questionnaire pour les Amapiens.



Bonjour, nous sommes étudiants dans l'école d'ingénieur agronome de Nancy (ENSAIA) et, en partenariat avec LORAMAP (réseau des AMAP de Lorraine), nous essayons de mener à bien une étude concernant le comité des AMAP, pour savoir quelles sont leurs motivations et leurs attentes.

Pour cela nous vous demandons un peu de votre temps pour répondre le plus précisément possible à ce questionnaire qui pourra rendre notre étude plus concrète.

Votre Profil :

Nom de l'AMAP :

Votre âge :

Votre situation familiale : en couple seul avec des enfants : combien

Le niveau de revenu du foyer : <1500€ 1500-2500€ 2500-3500€ >3500€

Comment avez-vous connu les AMAP en général ?

.....

Depuis combien de temps ?

.....

Et comment avez-vous connu votre AMAP ?

.....

Depuis combien de temps en êtes-vous membre ?

.....

Trouvez-vous qu'il y ait suffisamment de communication autour du sujet des AMAP?

.....

Quelles ont été vos motivations pour adhérer à une AMAP ?

Défendre l'agriculture paysanne

Bénéficier de produits frais et de bonne qualité

Consommer local

Bénéficier d'une grande diversité de produits et le respect des saisons

Un prix avantageux

Pour le contact humain avec le producteur et les autres Amapiens

Par militantisme

Autre :

Au niveau de vos attentes

Pour vous y a-t-il un lien entre l'agriculture biologique et le mouvement des AMAP ?

Et pourquoi ?

.....

.....

Aimeriez-vous y trouver d'autres produits ? Si oui, lesquels ?

.....

Quel est le jour de distribution de votre panier ?

.....
.....

En êtes-vous satisfait ?.....

A combien de kilomètres se situe-t-il de chez vous ?

.....
.....

En êtes-vous satisfait ?.....

Au niveau des contrats

Type de produit	Disponible dans l'AMAP (cochez)	Prix du panier	A quels contrats adhérez-vous ? (cochez)	En quelle proportion achetez-vous en AMAP par rapport à d'autres systèmes de distribution?	Produits issus de l'agriculture biologique ? (cochez)
Légumes					
Fruits					
Pain					
Produits laitiers					
Viande					
Œufs					
Autre :					

Adhérez-vous à plusieurs AMAP pour bénéficier de plusieurs contrats?

.....
.....

Que pensez-vous du prix du panier (rapport qualité/prix)

Bon marché Raisonnable Trop cher

Fréquentez-vous d'autres types de circuits courts (marché, vente à la ferme....) ?.....

.....
.....

Au niveau de la relation AMAP-Amapiens

Avez-vous déjà :

Echangé avec le producteur et les autres Amapiens ? Participé bénévolement aux travaux de production ? Comment ? A quelle fréquence ?

Visité le lieu de production ? Si oui, combien de fois ? Participé à des repas, animation, Amap'éro organisés par l'AMAP ?

Avez-vous déjà eu ou assisté à des conflits au sein de l'AMAP ?

.....
.....

Etes-vous satisfait de la communication et de l'information au sein de votre AMAP ?

.....
.....

Au niveau de la charte des AMAP

Avez-vous déjà eu connaissance de cette charte ? Oui Non

Une réflexion pour la réécriture de la charte, qui date de 2003, sera menée cette année afin de la remettre au goût du jour.

Comment définissez-vous l'agriculture paysanne ?

.....
.....
.....

Accordez-vous une importance à une éventuelle certification « agriculture biologique » de vos produits achetés en AMAP ?

.....
.....
.....

Point 11 de la charte « Une AMAP par producteur et par groupe local de consommateurs »
Qu'en pensez-vous ?

.....
.....
.....

Point 13 de la charte « Aucun intermédiaire entre producteur et consommateurs, pas de produits achetés et revendus par le producteur sans accord des consommateurs. »
Qu'en pensez-vous ?

.....
.....
.....

Préfériez-vous acheter votre panier ponctuellement sans système de contrat ? (ce qui enlèverait la garantie d'un revenu fixe pour le paysan)

.....
.....
.....

Et LORAMAP dans tout ça... :

Connaissez-vous LORAMAP ? OUI NON

Savez-vous si votre AMAP y adhère ? OUI NON

LORAMAP est une association Lorraine constituée de producteurs et représentants d'AMAP qui a pour but d'animer le réseau des AMAP dans votre région.
Pour développer ce réseau, elle cherche à fédérer les AMAP pour pouvoir leur proposer de l'aide. Elle peut jouer un rôle d'interlocuteur avec le conseil régional et auprès d'autres institutions. LORAMAP a déjà accompagné plusieurs nouvelles AMAP dans leurs créations, c'est pourquoi ce réseau permet de partager et de mutualiser les expériences vécues.

Pensez-vous que cela ait une utilité d'y adhérer ?

.....

Qu'attendriez-vous de LORAMAP ?

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous des commentaires ou suggestions supplémentaires ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous remercions pour le temps que vous avez accordé à notre questionnaire !

Les élèves de l'ENSAIA en partenariat avec LORAMAP

Bonjour, nous sommes étudiants dans l'école d'ingénieur agronome de Nancy (ENSAIA) et, en partenariat avec LORAMAP (réseau des AMAP de Lorraine), nous essayons de mener à bien une étude concernant le comité des AMAP, pour savoir quelles sont leurs motivations et leurs attentes.

Pour cela nous vous demandons un peu de votre temps pour répondre le plus précisément possible à ce questionnaire qui pourra rendre notre étude plus concrète.

Le profil de l'AMAP

Le nom de votre AMAP :

Quand cette AMAP a-t-elle été créée et pourquoi?

.....
.....

Quel est le statut juridique de l'AMAP ?

.....

L'AMAP possède-t-elle des statuts et un règlement intérieur ? OUI NON

Si oui, quels en sont les points importants ?

.....
.....
.....

Combien d'Amapiens ont adhéré à cette AMAP au début? Et aujourd'hui?

Combien y a-t-il de producteurs?

Quel(s) est (sont) le(s) type(s) de produits vendus par l'AMAP, et depuis quand ?

.....
.....
.....

Y a-t-il eu une évolution des paniers depuis sa création ? OUI NON

Si oui, le nombre de paniers différents le prix autre :

.....

Quels sont les prix actuels des paniers que propose l'AMAP ?

.....
.....
.....
.....

Les produits que l'on trouve dans cette AMAP sont-ils certifiés « agriculture biologique » ?

.....
.....

Au niveau du comité

Combien de membres compte le comité ?

Quelles ont été vos motivations pour faire partie de ce comité ?
.....
.....
.....

Y a-t-il un renouvellement régulier du comité? Si oui, à quelle fréquence ?

Organisez-vous des assemblées générales (et à quelle fréquence) ?
.....

En dehors du comité, y a-t-il beaucoup de personnes qui s'investissent dans la vie de l'AMAP ?
.....

Quelles sont les relations entre le comité et les autorités (mairie, collectivité, MJC, associations, foyers ruraux...) ?

- Satisfaisantes, vous vous sentez écoutés et épaulés
- Insuffisantes, vous souhaiteriez plus d'attention de leur part
- Médiocres, vous n'avez ni soutien ni écoute et pouvez être en conflit avec elles

S'il y a des conflits, de quel ordre sont-ils ?
.....
.....

Comment équilibrez-vous votre budget ? Avez-vous des subventions ? (Par qui ?, montants reçus)
.....
.....

Au niveau de la charte des AMAP

Connaissez-vous la charte des AMAP ? Oui Non

L'utilisez-vous dans votre organisation ? Oui Non

Quels sont les points fondamentaux de la charte actuellement?
.....
.....
.....

Quels sont les points obsolètes de la charte aujourd'hui?
.....
.....
.....

Appliquez-vous rigoureusement cette charte? Oui Non

Etes-vous d'accord avec tous ses principes ? ... Oui Non
Si non, pourquoi ?

.....
.....
Une réflexion pour la réécriture de la chartre, qui date de 2003, sera menée cette année afin de la remettre au goût du jour.

Comment définissez-vous l'agriculture paysanne ?

.....
.....
.....

Point 1 : « La référence à la charte de l'agriculture paysanne pour chaque producteur. »
Est-il fondamental d'adhérer à la charte de l'agriculture paysanne ?

.....
.....

Faudrait-il en créer une spécifique à l'agriculture en AMAP ?

.....
.....

Point 2 : « Une production de dimension humaine adaptée aux types de culture et d'élevage »
Qu'entendez-vous par production de dimension humaine ?

.....
.....
.....

Point 4 : « Une bonne qualité des produits : gustative, sanitaire, environnementale »
L'AMAP intervient-elle dans les choix de production ?

.....
.....
.....

Point 7 : « Le respect des normes sociales par rapport aux employés de l'exploitation y compris le personnel temporaire »
L'AMAP est-elle soucieuse de l'aspect social et du respect de l'ensemble des salariés ?

.....
.....
.....

Point 11 : « Une AMAP par producteur et par groupe local de consommateurs »
Qu'en pensez-vous ?

.....
.....
.....

Point 13 : « Aucun intermédiaire entre producteur et consommateurs, pas de produits achetés et revendus par le producteur sans accord des consommateurs. »
Qu'en pensez-vous ?

.....
.....
.....

Et LORAMAP dans tout ça...

Connaissez-vous LORAMAP ? OUI NON

Votre AMAP y adhère-t-elle ? OUI NON

Loramap est une association Lorraine constituée de producteurs et représentants d'AMAP, qui a pour but d'animer le réseau des AMAP dans votre région.

Pour créer ce réseau, elle cherche à fédérer les AMAP pour pouvoir leur proposer de l'aide.

Elle peut jouer un rôle d'interlocuteur avec le conseil régional et auprès d'autres institutions.

LORAMAP a déjà accompagné plusieurs nouvelles AMAP de Lorraine dans leurs créations, c'est pourquoi ce réseau permet de partager et de mutualiser les expériences vécues.

Pensez-vous que cela ait une utilité d'y adhérer ?

.....

Quel tarif d'adhésion vous semblerait correct ?

.....

Qu'attendriez-vous de Loramap ?

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous des commentaires ou suggestions supplémentaires ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous remercions pour le temps que vous avez accordé à notre questionnaire !

Les élèves de l'ENSAIA en partenariat avec LORAMAP